

EMMANUEL MACRON
MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

FLEUR PELLERIN
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

CAROLE DELGA
SECRETAIRE D'ETAT AU COMMERCE
A L'ARTISANAT A LA
CONSOMMATION ET A L'ECONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE

Communiqué de presse

Communiqué de pesse

Paris le 12 Janvier 2015 N° 318

Emmanuel MACRON, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et Fleur PELLERIN, ministre de la Culture et de la Communication confient à Lyne COHEN-SOLAL une mission consacrée à la mode

La mode est un enjeu culturel et économique majeur pour la France. La filière emploie 90 000 personnes dans notre pays et représente un marché de 30 milliards d'euros. La France dispose dans ce domaine d'atouts cruciaux dans la compétition mondiale : une image d'excellence, des créateurs de talent, des écoles de haut niveau, des savoir-faire uniques et des entrepreneurs engagés.

Emmanuel MACRON, ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et Fleur PELLERIN, ministre de la Culture et de la Communication, confient conjointement à Lyne Cohen-Solal une mission visant à identifier les moyens de renforcer le développement culturel et économique de la mode et des créateurs français.

La mission confiée à Lyne Cohen-Solal s'attachera à dresser un diagnostic et à formuler des recommandations sur les enjeux auxquels sont confrontés les acteurs de la filière :

- sur l'enseignement supérieur de la mode en France : la mission réalisera une cartographie des acteurs, un diagnostic de l'offre de formation et de l'insertion professionnelle des étudiants. Elle s'attachera également à formuler des préconisations de structuration du réseau afin d'améliorer les conditions de l'émergence, de la reconnaissance et du développement de jeunes créateurs de mode en France ;
- sur l'écosystème de la mode, ses spécificités et ses zones de contact avec d'autres secteurs (comme celui du luxe, des métiers d'art ou de la création contemporaine): la mission présentera des recommandations concernant le renforcement des liens existants entre les acteurs du secteur
- et enfin, **sur la place et l'image de la mode en France** : la mission se penchera sur l'enjeu économique et en termes d'emploi de cette filière et sur la dimension exportatrice de cette industrie dans un contexte international en pleine évolution.

Lyne Cohen-Solal s'appuiera sur les services de la Direction Générale des Entreprises (DGE) au ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et sur ceux de la Direction générale de la création artistique (DGCA) au ministère de la Culture et de la Communication.



Lyne Cohen-Solal remettra ses conclusions aux ministres au printemps 2015.

Adjointe au maire de Paris chargée du commerce, de l'artisanat, des professions indépendantes et des métiers d'art, Lyne Cohen-Solal a démontré son engagement pour fédérer les acteurs de la mode, aider les créateurs et accompagner le développement des entreprises de la mode à Paris et dans le Grand Paris. Présidente des Ateliers et des Grands Prix de la Création de la Ville de Paris, Lyne Cohen-Solal a soutenu des projets ambitieux et novateurs tels que les Docks – Cité de la Mode et du Design.

Contacts presse:

Cabinet d'Emmanuel MACRON – 01 53 18 45 13 sec.mein-presse@cabinets.finances.gouv.fr Cabinet de Fleur PELLERIN – 01 40 15 80 11 sec.mein-presse@cabinets.finances.gouv.fr Cabinet de Carole DELGA - 01 53 18 44 41 sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr